

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 17147

présenté par

M. Jumel et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine - NUPES

ARTICLE 7

Supprimer l'alinéa 5.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer les mesures de recul de l'âge légal de départ à la retraite ainsi que l'augmentation de la durée de cotisation requise. Aux vues de l'injustice et de la brutalité extrême de cette mesure, seul le retrait est acceptable.